

CHANTIER COMMUNAL

Initiatives citoyennes et pouvoirs communaux : méfiance ou entraide ?

Les ateliers « chantiers communaux » proposés dans le cadre de l'Université d'IEW « Transition commune » visaient à trouver collectivement des réponses à un questionnement, une difficulté rencontrés par les acteurs locaux dans leurs expériences de transition environnementale.

La question posée dans le deuxième « chantier communal » de la journée était la suivante : « Initiatives citoyennes et pouvoirs communaux : méfiance ou entraide ? »

Les échanges étaient structurés autour de trois questions :

- Quels sont les enjeux de cette problématique ? Quels sont les freins à prendre en compte ?
- Quelles sont les ressources pour lever les freins ?
- Existe-t-il des expériences inspirantes ?

Enjeux et freins

- Comment forcer/donner envie de participer quand ce n'est pas obligatoire (décret, loi règlements, etc.) ?
- Notions techniques et légales : comment les citoyens peuvent s'informer et accéder aux informations détenues par les acteurs techniques (bureaux d'étude, administration et institutions publiques, scientifiques...) ?
- Remettre les citoyens et les élus sur le même pied d'égalité ? dans un projet commun ?
- Contrer la recherche électorale pure via la présence d'élus dans un processus participatif ou via le soutien politique à une initiative citoyenne.
- Amener les participants à se refocaliser sur l'intérêt collectif plutôt que individuel.
- Difficulté des incohérences politiques entre les différents niveaux de pouvoir (renvoi systématique de la responsabilité à l'autre ou discours opposés) : amène une inertie.
- Réinscrire le citoyen comme acteur politique, qui a :
 - des droits face aux politiques,
 - des compétences propres,
 - accès à l'information et aux enjeux,
 - des possibilités d'interpeller via, entre autres, des mécanismes existants.
- Assouplir le fonctionnement des administrations pour donner une place aux citoyens dans les « affaires publiques » et pour soutenir les initiatives locales.

- Relation citoyen-politique est-elle obligatoire ? Le politique est avant tout un citoyen, c'est sur cette base qu'il peut être élu.
- Soutien politique aux citoyens sans étouffer, sans récupérer à des fins électorales (car d'autres formes de récupération sont intéressantes : extension des initiatives locales à d'autres enjeux ou territoires, reproduction de modes de faire collaboratifs, etc.).
- Toucher ceux qui sont intéressés et susciter l'intérêt de ceux qui ne le sont pas encore.
- Accès des citoyens aux différents niveaux de pouvoir.
- Attention aux temporalités de chaque acteur : les démarches citoyennes reposent souvent sur une énergie « du moment » alors que le rythme administratif et pour certaines décisions politiques est plus lent.

Ressources

- Poser un cadre clair à la démarche menée, au soutien apporté, et avec des références.
- Vulgariser les discours et donner accès à des ressources pour permettre une compréhension des enjeux et modes de fonctionnement institutionnels, politiques
- Transmettre les contraintes administratives : rythmes, règles, procédures et calendrier.
- Oser d'autres règles communales.
- Créer de la cohérence entre les différents services, notamment au sein des administrations communales → Réorganiser l'Administration par rapport au projet via des services transversaux comme à Beauvechain.
- Des facilitateurs pour les échanges citoyens-élus (moins de risque de récupération à visée électoraliste).
- Élus impliqués aux côtés des citoyens (PCDN, CADTM, etc.).
- Des moyens pour travailler sur les priorités, tenter de sortir de l'appel à projet.
- Motivation intrinsèque de chacun et sensibilité des élus.
- Soutenir ce qui se fait sur le terrain, au lieu de lancer ou (ré)inventer des projets : les citoyens et associations portent aussi des actions pour répondre aux enjeux majeurs de société. Tout ne vient pas (et ne doit pas venir) d'initiatives politiques.
- Formation des élus aux dynamiques participatives : via une « académie des élus », l'UVCW et dans les cours des universités de Sciences politiques.
- Formation des citoyens au fonctionnement administratif et institutionnel.
- Fédération des initiatives citoyennes → porte-voix.
- Charte définissant la relation entre les associations citoyennes et pouvoirs publics.
- Communiquer sur et pendant tout le processus : où on en est, ce qui a été fait, ce qui bloque, les enjeux, le timing, etc.

- Revoir le droit d'interpellation pour le rendre plus intéressant et plus porteur.
- Ne pas recréer trop de cadres ou d'intermédiaires entre citoyens et élus : créer des coupoles représentatives des initiatives citoyennes ou un comité responsable de faire ce lien élus-citoyens va aussi accentuer l'écart entre les élus et les citoyens. « *On rajoute des couches, de la distance alors qu'on veut plus de rapprochement.* »
- Que des porteurs de projets et des fonctionnaires administratifs se rencontrent pour parler de leurs contraintes respectives. Dialogue.

Expériences inspirantes

- Organisation de l'Administration communale en interservices → Beauvechain, Rochehaut.
- Le projet bruxellois Vilco (financé Innoviris).
- Centre culturel et GAL de Walcourt : soutien aux initiatives citoyennes, notamment via un fonds (€) et un accompagnement.
- Conseil de participation de Charleroi qui a mis en place le tirage au sort, mais celui-ci n'est pas toujours représentatif de la population.
- Municipalité française de Loos-en-Gohelle qui donne une place aux citoyens.
- Sombreffe en Transition : convention de partenariat entre la Commune et le mouvement de Transition a été réalisée pour le maintien d'un projet de potager collectif.
- Appels à projets « citoyens en transition » de la Province du Luxembourg.
- Budget participatif de Grenoble.
- Ixelles : ils ont un échevinat Ville-Quartier et une personne à l'administration qui est une personne référente pour assurer la cohérence entre les différents services.
- À la faculté de sciences-politiques de Lille, il existe une formation pour les élus sur des techniques de participation citoyenne.